



**PROCÈS VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DE VALHERBASSE DU  
LUNDI 03 FEVRIER 2025  
A 19H A LA MAIRIE DE MONTRIGAUD**

**Présents (13) :** M. VASSY Jean-Louis, Mme BESSON Isabelle, M. CHARVAT Patrick, Mme SAUREL Nelly, M. ROLIN Jérôme, Mme JANTON Joëlle, Mme MATHIEU-POUGET Régine, Mme DUC Gwendoline, Mme RONGY Marie-Madeleine, CLET Benjamin, BARRIER Marie-Agnès, M. PAQUIEN Lionel, M. GAUDENECHÉ Patrice

**Pouvoirs (1) :**

M. BRET Vincent ayant donné pouvoir à Mme JANTON Joëlle

**Absents excusés (2) :**

MARY Claude

Mme MARION Isabelle

**ABSENTS NON EXCUSES(3) :**

Mme CARRERE Alexandra

M. DUC Bernard

M. RODRIGUEZ Richard

**Secrétaire de séance :** M. ROLIN Jérôme

*La séance n'est pas enregistrée*

**1/ - APPROBATION DU PV DU 19 DECEMBRE 2025**

M. Le Maire présente le PV du 19 décembre 2024

**VOTE : 14 pour, 0 contre, 0 abstention**

**Ajout de points divers :**

- Retour des avis de la population en ce qui concerne le questionnaire pour la future mairie - (Joëlle Janton)
- Point sur le terrain de foot de St Bonnet (Jérôme Rolin)
- M. ROLIN informe que le container a été remis en service route de Chambaran
- Travaux de voirie : Chemin route du Many à Montrigaud (Gwendoline Duc)
- Nettoyage des noms aux monuments aux morts (M. Charvat Patrick)
- date réunion de la commission finances à refixer

**2/ - VALIDATION DE LA TRANCHE 2 ET 3 DE LA MAITRISE D'ŒUVRE DU CABINET BEAUR**

M. Le maire informe qu'il faut finaliser les honoraires de la mission de maîtrise d'œuvre du cabinet Beaur

Honoraires : 45 000 € HT

Le dossier a été déposé auprès de l'État avant le 31 janvier (DETR)

Le montant des travaux HT est de : 654 511,53 €

Un RDV est prévu avec le Préfet le 20 février prochain

Au niveau de la Région nous avons le BONUS RURALITÉ pour un montant de 41 000 €

Il sera sollicité des fonds de concours pour un montant de 66 000 € auprès de VRA  
Le département va attribuer une subvention sur un pourcentage de 30 %  
Une CAV (Commission d'aménagement de voirie) est prévue le 20 février 2025.

**VOTE : 14 pour, 0 abstention, 0 contre**

### **3/- APPROBATION DES DEVIS CONCERNANT LES TRAVAUX DE RÉFECTION DES LOGEMENTS 1 ET 2 AU 85 CHEMIN DES VIGNES DE LA CURE 26350 VALHERBASSE**

M. CHARVAT informe que le logement où habitait Mme Vinson sera à louer. Des travaux sont à réaliser pour un montant HT de 7 541,46 € comprenant des travaux de plâtrerie, peinture, électricité, plomberie sur les parties cuisine, toilette et chambre de l'étage ainsi que pose de carrelage et isolation plancher bas.

Il présente les plans du logement

Travaux essentiels : Isolation des murs par l'intérieur, isolation des planchers sous chape flottante. Remplacer le système de chauffage par une pompe à chaleur air/air non réversible. Subvention à 50 % par le SDED ;

M. Clet propose de faire mettre une VMC

M. Charvat présente également le devis de l'entreprise ROSE pour l'intervention sur un mur de soutènement du côté du logement de Mme Nadia MOTTIN. Le montant HT est de 10 397,80 €  
Un devis est également proposé pour le logement de Mme Mottin dont une partie du mur du salon est humide. Le devis de IFM2Bat est de 729,95 € HT

le loyer sera réajusté après les travaux réalisés

**VOTE : 12 pour, 0 abstention, 2 contre (Mme Janton, M. Bret) pour la partie logement cure**

### **4 – DEMANDE DE SUBVENTION AU SDED CONCERNANT LES TRAVAUX DE RÉFECTION DU LOGEMENT DE LA CURE A SAINT BONNET DE VALCLERIEUX**

M. CHARVAT indique que le SDED subventionne à 50 % sur un montant HT approximatif de 14 000 €

Un devis sera fait pour le déplacement de la porte

**VOTE : 14 pour, 0 abstention 0 contre**

### **5 – CESSION EN COURS DE L ADS**

Point à retirer de l'ordre du jour. A étudier en fin de séance lors de l'arrivée de M. Bret

### **QUESTIONS DIVERSES**

- **Secrétaire générale de mairie** : Le poste de Mme Morgane MONZON sera opérationnel au 1<sup>er</sup> février 2025. Mme Monzon a commencé la formation au CDG26 sur une période de 6 mois. Mme Monzon assure actuellement la poste, l'accueil, l'urbanisme. Mme Jassoud laissera petit à petit ses fonctions actuelles concernant notamment les finances, les ressources humaines pour gérer essentiellement la Poste, l'accueil, l'urbanisme, l'état civil, etc...

- **Nouveaux horaires de la mairie à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2025** :

M. Le maire informe qu'il est trop tôt pour en parler

M. le maire informe que Mme Jassoud ne souhaite pas travailler le mercredi. Elle est actuellement à 90 % encore cette année.

Il serait souhaitable pour les années futures d'ouvrir la mairie le mercredi et/ou samedi matin.

- **Point urbanisme** : Des courriers ont été envoyés à plusieurs pétitionnaires pour se mettre en règle avec les procédures d'urbanisme.
  - **Point éoliennes** : Le délibéré était annoncé le 31 janvier 2025. A ce jour nous n'avons reçu aucune information du tribunal.
  - **Pylône de la Verne** : Retard sur le dossier . La DP doit être redéposée car le pylône a été implanté trop près du ruisseau. La distance à respecter est de 20 m
  - **Projets d'installations équestres** : Nous avons reçu en mairie M. Jean-Baptiste Lacroix et Mme Clémentine Durand, cavalière expérimentée. Ils ont un projet de centre équestre prévoyant l'accueil de 20 à 25 chevaux sur la commune déléguée de St Bonnet de Valclérieux
  - **Chemins communaux dégradés sur la commune de Miribel**, suite à l'exploitation de coupes de bois appartenant à la commune de St Christophe et le Laris en limite de Miribel sur la commune déléguée de Montrigaud,
  - **Voirie** : Commune de Montrigaud : « chemin du Many »  
Le chemin bouge. Il y a un affaissement de la route. Le pont a le même problème que le pont de Faveyron : effritement par dessous du tablier en béton armé  
« Route de la Verne » : la route menace de s'effondrer au droit de la propriété Ribot. M. Le maire a demandé une restriction de tonnage et des travaux temporaires de sécurisation. Il y a eu une intervention du SIEH car une canalisation d'eau qui alimente les habitations du quartier, menace de céder.
  - **Commission des finances** : Date à définir en fonction des horaires des secrétaires de mairie. La réunion prévue le 6 février 2025 sera reportée.  
Mme Janton demande un prévisionnel annuel pour les réunions de toutes les commissions.
  - **Projet « future mairie »** : retour d'une cinquantaine de questionnaires.  
Monsieur le Maire indique que pour l'instant les avis sont partagés avec 2 tendances qui se dégagent : un concept de coeur de village avec le projet 1 et la mise en valeur d'un bâtiment patrimonial pour le projet 2.
- M. BRET est arrivé à 21H*
- **Logement communal Montrigaud** :  
Le logement au dessus de la poste va se libérer au 28 février 2025 ; Loyer de 600 €
  - **Monuments aux morts** : des devis sont envisagés pour la restauration des gravures  
Mme Régine Pouget-Mathieu informe que des subventions sont possibles par le biais de Valence Romans Agglo au niveau de culture & patrimoine  
Des subventions sont possibles également pour une intervention sur l'étang « Johanna Maria »  
Une personne présente sur la commune propose ses services pour le nettoyage des monuments aux morts
  - **Dons d'organes** : Demandes d'interventions lors d'un prochain conseil de 2 personnes pour l'Association « **Village dons d'organes** »
  - **Loi APER** : Des agriculteurs souhaitent échanger lors d'un prochain conseil sur l'agrivoltaïsme
  - **Terrain de foot à St Bonnet de Vx** : Une personne de l'UDAF prend en main le dossier de la personne actuellement dans les vestiaires du terrain de foot.

- **Taxis** : M. Le maire informe qu'il a eu le représentant des taxis Bournier Serre Barret ce matin au téléphone qui demande la signature de son arrêté afin qu'il puisse continuer ses activités.

M. le Maire précise que l'Autorisation de Stationnement dont est titulaire cette société de taxis a été attribuée gratuitement par la commune de Montrigaud en 2008. Elle est donc cessible car elle a été créée avant 2014.

M. BRET indique que certaines structures du « GIE LES TAXIS DU GRAND ROMANAIS » sont en liquidation judiciaire.

Suite au projet de cession, La commune souhaiterait obtenir une part de la vente sous forme de don.

M. le Maire est chargé de mener des discussions avec le représentant de la société de taxis.

**Séance levée à 21H45**